

Classe d'actions : A (EUR) - ISIN : LU0284393930

## Objectif

Le présent document contient des informations clés concernant ce produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

|                                 |   |
|---------------------------------|---|
| Dénomination du produit :       | Credit Conviction   |
| Nom de l'initiateur :           | DNCA Finance  |
| ISIN :                          | LU0284393930  |
| Site Internet de l'Initiateur : | www.dnca-investments.com                                  |
| Téléphone :                     | Pour de plus amples informations, appelez le +33158625500 |

Ce Produit est géré par DNCA Finance, agréée en France sous le n° GP00030 et réglementée par l'Autorité des marchés financiers. Ce Produit est autorisé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Des informations complémentaires sont disponibles sur le site internet de la Société de Gestion : [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com).  
Date de production du Document d'informations clés : 05/08/2024.

## En quoi consiste ce produit ?

### TYPE

Ce Produit est un compartiment de la SICAV DNCA Invest, société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois qualifiée d'OPCVM au sens de la directive 2009/65/CE.

### DURÉE

Le Produit est constitué pour une durée illimitée et sa liquidation doit être décidée par le Conseil d'administration.

### OBJECTIFS

L'objectif d'investissement du Produit est de maximiser le rendement total à partir d'une combinaison de croissance du revenu et du capital en investissant dans des titres à revenu fixe. Le Produit cherche à surperformer l'indice Bloomberg Euro-Aggregate Corporate (code Bloomberg : LECPTREU Index) sur la période d'investissement recommandée.

Le Produit répond aux critères de Gestion responsable. Ainsi, le processus et la sélection de tous les titres du portefeuille tiennent compte d'une évaluation interne de la Responsabilité des entreprises (responsabilités actionnariaire, sociale, sociétale et environnementale) basée sur un modèle d'analyse financière propre. Le processus de notation est limité par la fiabilité des données publiées, qui dépend de la crédibilité et de l'audit des rapports extra-financiers des entreprises. La Société de gestion met en œuvre une approche « best in universe » visant à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier au sein de leur univers d'investissement, quel que soit leur secteur d'activité, ce qui se traduit par une réduction de l'univers initial d'au moins 20 %. L'analyse extra-financière porte sur au moins 90 % des actifs du portefeuille. La stratégie d'investissement globale du Produit consiste à rechercher, à moyen terme, un taux de rendement total régulier compatible avec la préservation du capital en investissant sur le marché obligataire en euros et dans d'autres titres de créance négociables. Le Produit cherchera à sélectionner des titres dans l'univers des titres à revenu fixe en explorant différents compartiments de ce marché, y compris, mais sans s'y limiter, les obligations d'entreprises, les obligations d'État, les obligations convertibles et échangeables et les obligations perpétuelles. Le Produit investira principalement, directement ou indirectement, dans des titres à revenu fixe émis ou garantis par des États, des sociétés émettrices ou des entités supranationales de l'OCDE. Le portefeuille obligataire du Produit pourra être composé de titres appartenant à la catégorie « speculative grade » dont la notation est inférieure ou égale à B- selon Standard & Poor's par exemple, ou considérés par la Société de Gestion comme ayant une qualité de crédit comparable. Les titres de créance non notés ne pourront excéder 20 % de son actif net. Les titres de créance bénéficiant d'une notation inférieure à B- (au moment de l'achat) ne dépasseront pas un total de 10 % de l'actif total du Produit. Si une obligation est dégradée à une notation inférieure à la note B-, l'actif concerné ne sera pas vendu à moins que, de l'avis de la Société de gestion, cela soit dans l'intérêt des Actionnaires. Le Produit peut être investi en titres à revenu fixe libellés en USD ou en GBP à hauteur de 50 % maximum de la valeur liquidative, le risque de change étant couvert dans la devise de référence du fonds. Partant, le risque de change ne devrait pas dépasser 10 % de l'actif net. Le Produit peut également investir jusqu'à 60 % de son actif net dans des dettes subordonnées, en ce compris jusqu'à 50 % de l'actif net dans des obligations perpétuelles (c'est-à-dire des obligations sans date d'échéance). Le Produit peut investir jusqu'à 20 % de son actif net dans des contingent convertibles bonds. Le Produit utilisera tous les types d'instruments dérivés éligibles négociés sur des marchés réglementés ou OTC quand ces contrats se révèlent être les plus adaptés à l'objectif de gestion ou offrent des coûts de négociation inférieurs. Ces instruments peuvent inclure, sans s'y limiter : des futures, des options, des swaps, des CDS sur indices, des CDS et des contrats à terme sur devises.

Le Produit est géré activement. Cela signifie que la Société de gestion prend ses décisions d'investissement dans le but de réaliser l'objectif d'investissement du Produit ; ces décisions peuvent inclure des décisions relatives à la sélection d'actifs et au niveau global d'exposition au marché. La Société de gestion n'est nullement contrainte par l'indicateur de référence dans le positionnement du portefeuille. Le Produit peut s'écarter sensiblement ou totalement de l'indice de référence. L'indice de référence ne vise pas à être cohérent avec les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Produit.

Il s'agit d'une action de capitalisation.

### INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Le Produit est destiné aux investisseurs particuliers qui n'ont pas de connaissances financières ou d'expérience du secteur financier. Le Produit est destiné aux investisseurs qui sont en mesure de supporter des pertes en capital et qui n'ont pas besoin de garantie du capital.

### AUTRES INFORMATIONS

Le Dépositaire est BNP Paribas, Luxembourg Branch.

Le prospectus complet et le dernier document d'information clé, ainsi que le dernier rapport annuel, sont disponibles sur le site internet [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com) ou directement auprès de l'initiateur : DNCA Finance, 19 Place Vendôme, 75001 Paris

La VNI est disponible sur le site Internet : [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com).

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque présuppose que vous conserverez le produit pendant 2 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Les risques essentiels du Produit résident dans la possibilité de dépréciation des titres dans lesquels il est investi.

### SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Le montant qui vous obtiendrez dépendra de l'évolution des marchés et de la durée pendant laquelle vous détenez le Produit.

Période de détention recommandée:  
Exemple d'investissement

2 années  
EUR10000

Si vous sortez après  
1 an

Si vous sortez après  
2 ans

#### SCÉNARIOS

| Minimum       | Aucun rendement minimal n'est garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. |           |           |
|---------------|---|-----------|-----------|
| Tensions      | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>   | 8830 EUR  | 9000 EUR  |
|               | Rendement annuel moyen  | -11.7%    | -5.1%     |
| Défavorable   | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>   | 8830 EUR  | 9140 EUR  |
|               | Rendement annuel moyen  | -11.7%    | -4.4%     |
| Intermédiaire | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>   | 10060 EUR | 10090 EUR |
|               | Rendement annuel moyen  | 0.6%      | 0.4%      |
| Favorable     | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>   | 10950 EUR | 11400 EUR |
|               | Rendement annuel moyen  | 9.5%      | 6.8%      |

- Défavorable s'est produit pour un investissement dans le Produit entre septembre 2020 et septembre 2022
- Intermédiaire s'est produit pour un investissement dans le Produit entre décembre 2019 et décembre 2021
- Favorable s'est produit pour un investissement dans le Produit entre juin 2022 et juin 2024

## Que se passe-t-il si DNCA Finance n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts, distincte de DNCA Finance. En cas de défaillance de DNCA Finance, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

## Que va me coûter cet investissement ?

**Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.**

### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit et du rendement du Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- EUR10 000 sont investis.

|  |         |                   |
|--|---------|-------------------|
| <b>Coûts totaux</b>                    | 247 EUR | 403 EUR           |
| <b>Incidence des coûts annuels (*)</b> | 2.5%    | 2.0% chaque année |

\* L'impact annuel des coûts montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2.4% avant déduction des coûts et 0.4% après déduction des coûts.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Ces chiffres comprennent la commission de distribution maximale qui se monte à 100 % des coûts. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

## COMPOSITION DES COÛTS

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie                         |  | Si vous sortez après 1 an |
|---|--|---------------------------|
| Droits d'entrée   | Jusqu'à 1.00% du montant que vous versez en souscrivant à cet investissement. Il s'agit du maximum qui vous sera facturé. La personne qui vous vend le Produit vous informera du montant réel.   | Jusqu'à 100 EUR           |
| Frais de sortie   | Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce Produit.  | Néant                     |
| Coûts récurrents prélevés chaque année                            |  |                           |
| Frais de gestion et autres frais administratifs ou d'exploitation | 1.18% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'an dernier.   | 118 EUR                   |
| Coûts de transaction  | 0.20% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts supportés lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du Produit. Le montant effectif peut varier en fonction des volumes achetés et vendus.   | 20 EUR                    |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions              |  |                           |
| Commissions de performance  | 20,00% de la performance positive nette de tous frais au-delà de l'indice Bloomberg Euro-Aggregate Corporate Index avec High Water Mark. Le montant réel sera fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. | 9 EUR                     |

## Combien de temps dois-je conserver l'investissement et puis-je retirer mon argent de façon anticipée ?

### Période de détention recommandée : 2 ans.

Les actionnaires peuvent demander le rachat de leurs actions chaque jour de calcul et de publication de la VNI avant 12h00 (heure de Luxembourg).

La période de détention recommandée a été choisie en fonction de la classe d'actifs, de la stratégie d'investissement et du profil de risque du Produit, afin de lui permettre d'atteindre son objectif d'investissement tout en minimisant le risque de perte.

Vous pouvez obtenir le remboursement de tout ou partie de votre investissement à tout moment avant la fin de la période de détention recommandée, ou le conserver plus longtemps. Aucune pénalité n'est appliquée en cas de désinvestissement anticipé. Toutefois, si vous demandez le remboursement avant la fin de la période de détention recommandée, il se peut que vous receviez moins que prévu.

Le Produit dispose d'un système de plafonnement des rachats appelé « Gates » décrit dans le prospectus.

### Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de réclamations concernant le Produit, vous pouvez envoyer une demande écrite avec une description du problème soit par e-mail à l'adresse dnca@dnca-investments.com, soit par courrier à l'adresse suivante : DNCA Finance, 19 Place Vendôme, 75001 Paris.

### Autres informations pertinentes

Le Produit promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »).

Le prospectus du Produit et le dernier document d'informations clés, ainsi que le dernier rapport annuel et les informations sur les performances passées, peuvent être obtenus gratuitement sur le site Internet de l'initiateur : [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unités de compte dans un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, des informations complémentaires sur ce contrat, telles que les frais du contrat, qui ne sont pas inclus dans les frais indiqués dans ce document, la personne à contacter en cas de sinistre et ce qui se passe en cas de défaillance de la compagnie d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat, qui doit être fourni par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.